

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi matin. Il est préférable de déposer le bac individuel le lundi soir.

Afin de préserver la propreté urbaine, chaque foyer est doté d'un bac individuel roulant pour déposer les sacs d'ordures ménagères. Les nouveaux arrivants sont invités à prendre contact avec le secrétariat de Mairie afin d'obtenir leur bac.

Des sacs jaunes sont également à votre disposition au secrétariat de la mairie pour le tri (recyclage plastique, emballages, boîtes de conserve, papier etc...). Leur collecte a lieu également le mardi, en même temps que les ordures ménagères. Le sac jaune est à poser sur le bac roulant.

Tout autre déchet tels que les déchets verts, les encombrants et les gravats sont exclus de cette collecte.

Des points de recyclage pour le verre sont à votre disposition sur plusieurs points de la commune : parking du stade, cimetière, jardin public.